



Rennes, Le 17 mai 2021

Monsieur Jean-Luc CHENUT
Président du Conseil départemental d'Ille et
Vilaine

Objet : demande de rencontre dans le cadre du préavis de grève national pour la journée du 20 mai 2021 pour les assistant-es familiaux-ales de la FPT

Monsieur le Président,

Vous le savez les assistant-es familiaux-ales ont été très sollicité-es depuis 1 an par l'accueil des enfants de l'ASE pendant les périodes de confinement et l'absence de scolarité.

Si la crise sanitaire a mis en évidence leur caractère essentiel, ces professionnel-les ont un métier par nature perpétuellement en première ligne en accueillant des enfants en souffrance avec des profils et des besoins qui nécessitent un engagement quotidien avec leur famille et une prise en charge de plus en plus lourde.

Ces travailleurs sociaux de l'invisible sont aussi très exposé-es aux problématiques liée à un dispositif de protection de l'enfance dégradé (manque de prise en charge éducative et pluridisciplinaire, absence de solutions d'accueil adaptées et de relais, indisponibilité des référents ASE ...), sans oublier leur statut précaire de contractuel-les et des conditions de rémunérations faibles au regard de leur travail.

Il est temps d'offrir à cette profession un véritable statut et une pleine considération. C'est pourquoi dans le cadre d'un préavis de grève national déposé par la fédération SUD CT et la CGT, les organisations syndicales SUD et CGT du conseil départemental 35 ont décidé d'appeler les assistant-es familiaux-ales à la grève et d'organiser un rassemblement ce jeudi 20 mai à 12h devant l'hôtel du département.

Pour défendre une revalorisation salariale, des conditions de travail dignes et la reconnaissance de leur métier, l'intersyndicale SUD – CGT vous sollicite pour une rencontre avec une délégation d'assistantes familiales.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour SUD
La secrétaire adjointe

S. Aubry

Pour la CGT
Le secrétaire

F. Bourdais

P.O F.B